



Kinésithérapeutes libéraux



Une offre régionale largement inférieure à la moyenne nationale

La Franche-Comté est la région qui présente la densité de masseurs-kinésithérapeutes par habitant la plus faible de toutes les régions : 48 masseurs-kinésithérapeutes pour 100 000 habitants, contre 81 au niveau France.

A densité égale à la moyenne nationale, il faudrait 300 kinésithérapeutes de plus dans la région.

	France	Franche-Comté	Doubs	Jura	Haute-Saône	T. de Belfort
Nbre	48 018	544	270	116	92	66
Densité*	81	48	53	46	40	48

Source : Drass / Adeli – données au 01/01/06
*Densité pour 100 000 habitants

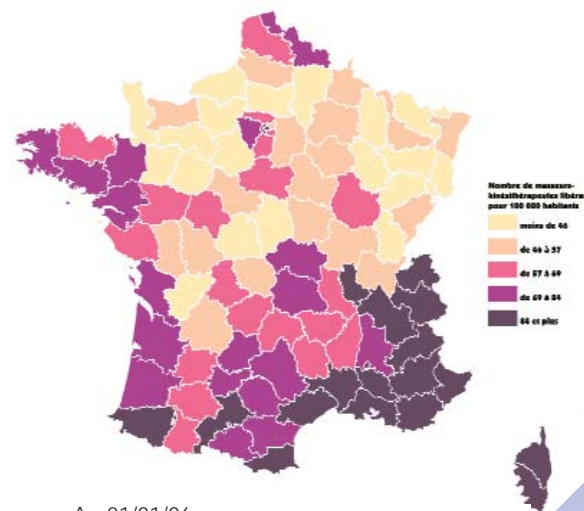
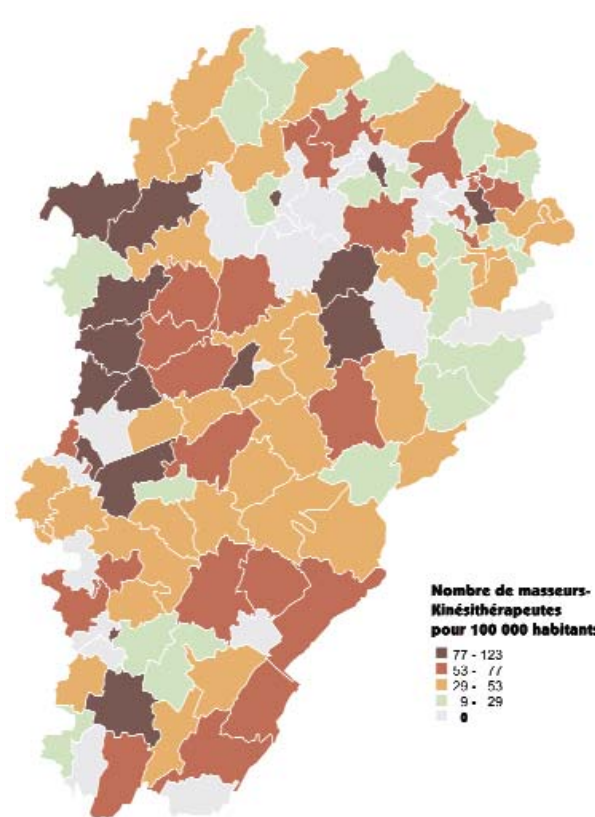
Un déséquilibre dans la répartition entre le nord et le sud de la France mais aussi au sein des régions

La Franche-Comté mais aussi les autres régions du nord est (Lorraine, Champagne-Ardenne, Alsace, Bourgogne) présentent toutes des densités inférieures à la moyenne nationale. La situation est différente pour les régions du quart sud est (PACA, Languedoc-Roussillon, Corse) qui affichent des densités bien supérieures, trois à quatre fois plus élevées (123 kinésithérapeutes pour 100 000 habitants en PACA, par exemple).

A ce déséquilibre s'ajoute une répartition inégale au sein des régions. La Cnamts a ainsi réalisé une étude à un niveau fin (le bassin de vie) qui révèle que presque 10% de la population vit dans une des zones présentant une offre de soins limitée en kinésithérapie. Pour certaines, elles sont qualifiées de zones « très sous-dotées » et regroupent 850 000 habitants.

Les masseurs-kinésithérapeutes sont une des professions, avec les infirmiers et les médecins généralistes, qui feront l'objet de la publication de zones déficitaires, définies par la Mission Régionale de Santé. Ce travail permettra ainsi de mettre en place des dispositifs incitatifs à l'installation sur les secteurs identifiés.

Nombre de kinésithérapeutes libéraux par habitant en Franche-Comté et en France



Au 01/01/06
Densité régionale : 48 masseurs-kinésithérapeutes pour 100 000 habitants
Densité nationale : 81 masseurs-kinésithérapeutes pour 100 000 habitants

Cette carte met en évidence de profondes disparités dans l'offre de masseurs-kinésithérapeutes entre les différents cantons de la région. Pour certains, il n'y a aucun kinésithérapeute.

- Pour en savoir plus :
- "La kinésithérapie libérale en Franche-Comté" – Grandjean Sébastien, rapport de stage de master un, Master 1 Géographie et territoires, 2005/2006, Université de Franche-Comté
 - "Les masseurs-kinésithérapeutes par bassin de vie en 2004" – Point Stat n°44, Cnamts, novembre 2005
 - Rapports 2004 et 2005 de l'Observatoire national de la démographie des professions de santé (ONDPS), disponible sur le site www.sante.gouv.fr > professions de santé > observatoire national de la démographie des professions de santé



Une étude réalisée sur la démographie libérale des masseurs-kinésithérapeutes en Franche-Comté

Elle a été menée afin de connaître les territoires qui sont le plus en difficulté. Il s'agit en grande partie de zones rurales et également d'une zone urbaine, celle de Luxeuil-les-Bains.

- Certains cantons souffrent d'un net déficit en kinésithérapeutes :
- la périphérie rurale sud de Vesoul (aucun kinésithérapeute dans les cantons de Noroy-le-Bourg, Montbozon, Scey-sur-Saône),
 - le sud du département du Jura (canton de St-Julien et St-Amour),
 - le canton de Clairvaux-les-Lacs,
 - le pays horloger avec les cantons de Maiche, St-Hippolyte et Le Russey,
 - enfin le nord-ouest de la Haute-Saône, avec les cantons d'Amance, Jussey, Vitrey-sur-Mance et Combeaufontaine.

Outre le déficit sérieux en offre, on observe également que, dans la plupart de ces cantons, les kinésithérapeutes sont tous âgés de plus de 50 ans, ce qui risque d'aggraver la situation dans les prochaines années.